

LA RÉGION TOURISTIQUE DE DUPLESSIS ANNONCE LE VOTE POUR LA TAXE SUR L'HÉBERGEMENT À 3,5 %

Sept-Îles, le 3 mai 2016 - Tourisme Côte-Nord | Duplessis annonce le déclenchement du vote pour la taxe sur l'hébergement à compter d'aujourd'hui. Les entreprises du secteur de l'hébergement, membres et non-membres de l'ATR, devront se prononcer jusqu'au 10 juin 2016. Le vote se déroulera selon le principe de 1 unité égale 1 vote. La firme Mallette recevra les bulletins et compilera les résultats.

Depuis 2008, un moteur important pour le développement touristique régional

Instaurée dans la région Côte-Nord | Duplessis depuis le 1^{er} janvier 2008, la taxe sur l'hébergement, actuellement à 2 \$ la nuitée, est applicable à chaque unité d'hébergement louée dans un établissement (hôtels, résidences de tourisme, gîtes, pourvoires, etc.). Elle a été créée pour et par les régions touristiques du Québec lors de la mise sur pied du Fonds de partenariat touristique (loi n° 76).

Rappelons qu'à l'époque du vote en 2007, alors que seulement les membres de l'ATR Côte-Nord | Duplessis devaient se prononcer, 69 % des établissements du secteur de l'hébergement avaient voté en faveur de l'application de la taxe sur l'hébergement, représentant 53 % des unités d'hébergement. Enfin, 87 % des membres du secteur de l'hébergement s'étaient prévalus de leur droit de vote.

Des résultats éloquentes!

Avant la taxe, il n'existait aucun programme à l'Association touristique régionale de Duplessis permettant de financer le développement de l'offre.

- Grâce à la contribution de la taxe et de ses partenaires, l'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) a été créée.
 - Entre les années 2009 et 2015, les EPRT ont permis d'investir 1 325 800 \$ dans la réalisation de 33 projets dont la valeur totalise 6 970 377 \$, permettant la création de 85 nouveaux emplois et le maintien de 77 autres.
- En promotion de la région, les investissements sont passés de 320 000 \$ avant la taxe, à 620 000 \$ grâce à la taxe en 2015, et à 1 000 000 \$ pour la Côte-Nord (les deux ATR Duplessis et Manicouagan ensemble).
- La région Côte-Nord | Duplessis a vu sa clientèle internationale augmenter entre les années 2008 et 2015. 34 % plus de clientèle canadienne; 75 % plus de clientèle américaine.
- Il a été possible de mettre sur pied des campagnes promotionnelles spécifiques aux pourvoires, produit touristique majeur dans notre région.

En 2016, une harmonisation de la taxe à 3,5 % partout au Québec : pour un marketing efficace!

En uniformisant la taxe et en élargissant son champ d'application aux formules d'hébergement prêt-à-camper et aux établissements d'enseignement, cela permettra aux régions de contribuer de façon encore plus significative au financement de la mise en marché et de la promotion hors Québec de la destination.

Un vote crucial pour l'industrie touristique de Côte-Nord | Duplessis

Dire OUI à l'harmonisation de la taxe, c'est permettre un apport financier de plus d'un demi-million de dollars qui sera investi dans la promotion et le développement de la région et des entreprises du secteur touristique de Côte-Nord | Duplessis. C'est également assurer une place à notre région dans la mise en marché de la destination Québec à l'international.

Dire NON à la taxe ne permettrait pas le maintien de la taxe à 2 \$, cela entraînerait automatiquement le retrait du versement de la taxe sur l'hébergement à la région Côte-Nord | Duplessis, et donc la perte des budgets essentiels à la promotion de la région et à son développement.

« Le secteur de l'hébergement participe activement à la vitalité de notre région touristique et je suis confiante de l'issue du vote. Pour rester compétitif comme région, la taxe d'hébergement est un levier incontournable », déclare Nicole Caron, présidente du conseil d'administration de Tourisme Côte-Nord | Duplessis.

Tourisme Côte-Nord | Duplessis est un organisme privé sans but lucratif, reconnu et mandaté par le gouvernement du Québec en matière de concertation régionale, de développement de l'offre touristique de signalisation, de promotion, d'accueil, et d'information, pour la région. Le ministère du Tourisme du Québec reconnaît ce partenaire pour établir les priorités, les grandes orientations, et les actions stratégiques qui assurent le déploiement de la Côte-Nord.

-30-

Sources et informations :

Tourisme Côte-Nord | Duplessis

Catherine Allard

Responsable des communications et des relations publiques

418 962-3512 | 1 888 463-0808 | communications@cotenordqc.com

